

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'Administration de CARTIER SAADA S.A à Conseil d'Administration Au capital de 52.650.000 Dirhams, réuni le 22 juin 2022 a arrêté les comptes au 31 Mars 2022.

Les actionnaires de la Société Anonyme CARTIER SAADA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, 285-291 NZI Sidi Ghanem à Marrakech, le mercredi 7 septembre 2022 à 15 heures.

Les actionnaires sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2021/2022,
- 2- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice,
- 3- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visée à l'article 56 et suivants de la loi n° 17-95 modifiée par la loi 20-05 et approbation des conventions réglementées,
- 4- Examen et approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes afférents à cet exercice, et quitus de leur gestion au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes,
- 5- Affectation du résultat de l'exercice,
- 6- Fixation des jetons de présence annuels à allouer au conseil d'administration,
- 7- Nommer les administrateurs
- 8- Nommer les membres des comités d'Audit et de Conformité, de Réflexion stratégique et Risques et le comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance.
- 9- Questions diverses,
- 10- Pouvoirs à conférer.

Important :

• Il est à rappeler que pour pouvoir assister à cette Assemblée Générale :

- Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social de la société Cartier Saada SA, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire habilité.
- Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes disposent d'un délai de dix jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social en recommandé avec accusé de réception (au Secrétariat de la Direction Générale de Cartier Saada à Marrakech, au 285-291 NZI Sidi Ghanem).

• Modalités de vote par procuration

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale en procédant à la signature d'un pouvoir dont le modèle est mis à leur disposition au secrétariat de la Direction Générale de Cartier Saada. Ce modèle de pouvoir peut être également téléchargé sur le site internet de la Cartier Saada : www.cartiersaada.com. La procuration doit être accompagnée de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions, et soit envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre accusé (mains), au Secrétariat de la Direction Générale de Cartier Saada à Marrakech, au 285-291 NZI Sidi Ghanem, cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTION AGREE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requis pour la tenue des réunions ordinaires après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et de celui des commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2021/2022 clos le 31 Mars 2022 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations qu'elles traduisent.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale donne quitus entier et définitif de gestion pour l'exercice social 2021/2022 clos le 31 Mars 2022, aux administrateurs en exercice et aux commissaires aux comptes.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide la répartition suivante :

Résultat de l'exercice 2021/2022	-25 524 131,92 DH
Report à nouveau antérieur	26 651 399,78 DH
Bénéfice Distribuable	1 127 267,73 DH
Dividende (0,00 dirham brut/action)	0,00 DH
à reporter à nouveau	-25 524 131,92 DH
Solde du Report à nouveau	1 127 267,73 DH

Cartier Saada : AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale renouvelle aux administrateurs, les autorisations à conférer en vertu de l'Article 56 de la loi n° 17-95 modifiée par la loi 20-05 et approuve les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2021/2022 clos le 31 Mars 2022.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale fixe la rémunération des jetons de présence pour l'exercice 2021/2022 DH 10.000,00 pour chaque administrateur.

SIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, et après en avoir délibéré, décide de nommer pour une durée de QUATRE ANNEES:

Madame DEBBAGH AICHA
Madame EL MAAROUF AICHA
Monsieur PIERRE CARTIER
Monsieur THIERRY CARTIER
Monsieur BENIDER MOHAMED
Monsieur BERRADA AZIZI EL HADI
Monsieur DEBBARH MOUNIR MY YOUSSEF
Monsieur DELIEUZE RENAUD
Monsieur CHEIKH LAHLOU AYMAN
Monsieur MEZIANE HICHAM
Monsieur SHAWN KADDOURA
et Monsieur DEBBARH MOUNIR MY HASSAN dans la fonction d'administrateur de la société.

Mesdames DEBBAGH AICHA et EL MAAROUF AICHA, et messieurs PIERRE CARTIER, THIERRY CARTIER, BENIDER MOHAMED, BERRADA AZIZI EL HADI DEBBARH, MOUNIR MY YOUSSEF, DELIEUZE RENAUD, CHEIKH LAHLOU AYMAN, MEZIANE HICHAM, SHAWN KADDOURA et DEBBARH MOUNIR MY HASSAN présents ou représentés déclarent accepter ce renouvellement pour 4 années dans la fonction d'administrateur.

Dans les fonctions d'administrateur de la société, c'est à dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2025/2026 clos le 31 Mars 2026.

SEPTIEME RESOLUTION :

Le conseil d'administration, conformément à son règlement intérieur, et après en avoir délibéré, décide de nommer pour une durée de quatre années c'est à dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2025/2026:

Au comité d'Audit et de Conformité:

Monsieur Mohammed BENIDER président du comité
Monsieur EL Hadi BERRADA AZIZI membre du comité
Monsieur Pierre CARTIER membre du comité
Monsieur Renaud DELIEUZE membre du comité

Au comité de Réflexion stratégique et Risques:

Monsieur EL Hadi BERRADA AZIZI président du comité
Monsieur Pierre CARTIER membre du comité
Monsieur Mohammed BENIDER membre du comité
Monsieur My Hassan DEBBARH MOUNIR membre du comité
Monsieur Thierry CARTIER membre du comité
Monsieur Hicham MEZIANE membre du comité
Monsieur Renaud DELIEUZE membre du comité

Au comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance:

Monsieur Pierre CARTIER président du comité
Monsieur EL Hadi BERRADA AZIZI membre du comité
Monsieur My Youssef DEBBARH MOUNIR membre du comité

HUITIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Le Rapport Financier Annuel 2021-2022 est accessible sur le site web de la société CARTIER SAADA www.cartiersaada.com à l'adresse suivante : https://cartiersaada.com/images/stories/files/rapports_financier/RAPPORT_FINANCIER_ANNUEL_2021-2022.pdf

ACTIF

		Exercice du 01/04/2021 au		31/03/2022	
ACTIF		EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amort. et Prov	Net	Net
A	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	4 125 935,77	2 740 635,61	1 385 300,16	2 132 591,76
	*Frais Préliminaires				
C	*Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 125 935,77	2 740 635,61	1 385 300,16	2 132 591,76
	*Primes de remboursement des obligations				
T	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 111 756,41	1 026 966,53	84 789,88	139 170,95
I	*Immobilisations en recherche et développement				
F	*Brevets,marques,droits,et valeurs similaires	1 111 756,41	1 026 966,53	84 789,88	139 170,95
	*Fonds commercial				
	*Autres immobilisations incorporelles				
I	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	236 946 688,08	98 832 223,86	138 114 464,22	64 812 795,56
M	*Terrains	82 484 500,00		82 484 500,00	7 812 500,00
O	*Constructions	37 745 742,21	24 175 221,63	13 570 520,58	14 690 134,26
B	*Installations techniques,matériel et outillages	110 953 519,78	69 455 039,88	41 498 479,90	41 613 390,77
I	*Matériel transport	48 457,41	39 682,41	8 775,00	12 675,00
L	*Mobilier,matériel de bureau et aménagements divers	5 714 468,68	5 162 279,94	552 188,74	584 811,53
SE	*Autres immobilisations corporelles				
	*Immobilisations corporelles en cours				99 284,00
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	325 054,48		325 054,48	5 310 091,74
	*Prêts immobilisés				
	*Autres créances financières	126 554,48		126 554,48	126 554,48
	*Titres de participation	198 500,00		198 500,00	5 183 537,26
	*Autres titres immobilisés				
	ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)				
	*Diminution des créances immobilisées				
	*Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	242 509 434,74	102 599 826,00	139 909 608,74	72 394 650,01
A	STOCKS (F)	100 566 142,68	8 062 505,07	92 503 637,61	124 506 595,50
C	*Marchandises	13 429,86		13 429,86	232 212,11
T	*Matières et fournitures consommables	22 459 654,70		22 459 654,70	13 252 622,01
I	*Produits en cours	19 326 372,59	3 417 023,49	15 909 349,10	77 206 831,14
F	*Produits intermédiaires et produits résiduels				
C	*Produits finis	58 766 685,53	4 645 481,58	54 121 203,95	33 814 930,24
I	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	83 738 949,61	7 343 012,84	76 395 936,77	57 852 677,02
R	*Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	3 575 634,14		3 575 634,14	3 531 997,60
C	*Clients et comptes rattachés	75 096 050,90	7 343 012,84	67 753 038,06	37 069 683,62
U	*Personnel	112 950,00		112 950,00	223 500,40
L	*Etat	4 160 649,96		4 160 649,96	15 346 623,65
A	*Comptes d'associés				707 500,00
N	*Autres débiteurs				
T	*Comptes de régularisation actif	793 664,61		793 664,61	973 371,75
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
	ECART DE CONVERSION-ACTIF (I)	11 476,30		11 476,30	283 050,43
	TOTAL II (F+G+H+I)	184 316 568,59	15 405 517,91	168 911 050,68	182 642 322,95
T	TRESORERIE - ACTIF	2 749 130,41		2 749 130,41	3 968 946,83
R	* Chèques et valeurs à encaisser				
E	* Banques, T.G. et C.C.P.	2 737 826,48		2 737 826,48	3 831 486,73
S	* Caisses,régies d'avances et accreditifs	11 303,93		11 303,93	137 460,10
O					
	TOTAL (III)	2 749 130,41		2 749 130,41	3 968 946,83
	TOTAL GENERAL I-II-III	429 575 133,74	118 005 343,91	311 569 789,83	259 005 919,79

PASSIF

		Exercice du 01/04/2021 au		31/03/2022	
PASSIF		EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
F	CAPITAUX PROPRES				
I	* Capital social au personnel (1)	52 650 000,00		52 650 000,00	
N	* moins: actionnaires, capital souscrit non appelé				
A	Capital appelé				
C	dont versé:.....				
E	* prime d'émission, de fusion, d'apport	2 606 640,90		2 606 640,90	
M	Ecart de réévaluation	74 672 000,00		74 672 000,00	
E	Réserves légales	5 265 000,00		5 265 000,00	
N	Autres réserves				
T	Report à nouveau (2)	26 651 399,78		40 391 239,28	
P	* Résultats nets en instance d'affectation (2)				
	Résultat net de l'exercice (2)	-25 524 131,92		-13 739 839,50	
	Total des capitaux propres (A)	136 320 908,76		87 173 040,68	
R	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	6 589 449,48		7 827 969,42	
A	Subventions d'investissement	6 589 449,48		7 827 969,42	
N	Provisions réglementées				
A	DETTES DE FINANCEMENT (C)	37 261 516,24		40 887 990,24	
N	Emprunts obligataires				
T	Autres dettes de financement	37 261 516,24		40 887 990,24	
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)				
	* Provisions pour risques				
	* Provisions pour charges				
	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)				
	* Augmentation des créances immobilisées				
	* Diminution des dettes de financement				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	180 171 874,48		135 889 000,34	
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT	38 224 339,90		31 876 570,00	
A	* Fournisseurs et comptes rattachés	33 783 651,73		29 587 042,34	
S	* Clients créditeurs, avances et acomptes	889 251,40		148 529,10	
S	Personnel				
I	* Organismes sociaux	576 188,49		526 083,80	
F	* Etat	491 070,63		83 169,57	
C	* Comptes d'associés	249 137,08		242 137,08	
	* Autres créanciers				
I	* Comptes de régularisation-passif	2 235 040,57		1 289 608,11	
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	11 476,31		283 050,43	
U	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants) (H)	1 850 779,11		146 908,37	
	TOTAL II (F+G+H)	40 086 595,32		32 306 528,80	
T	TRESORERIE-PASSIF	91 311 320,03		90 810 390,65	
R	Credits d'escompte	10 142 056,18		904 157,69	
S	Credits de trésorerie	81 000 000,00		86 000 000,00	
O	Banques	169 263,85		3 906 232,96	
	TOTAL III	91 311 320,03		90 810 390,65	
	TOTAL GENERAL I-II-III	311 569 789,83		259 005 919,79	

(1) Capital personnel débiteur.
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

Compte de produits et charges (hors taxe)

NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
*Ventes de marchandises (en l'état)	4 424 911,67		4 424 911,67	4 688 873,65
* Ventes de biens et services produits	230 900 571,84		230 900 571,84	142 186 214,52
Chiffres d'affaires	235 325 483,51		235 325 483,51	146 875 088,17
* Variation de stocks de produits (+) 1	-32 928 703,26		-32 928 703,26	-109 794,49
*Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
* Subventions d'exploitation				9 950 378,26
* Autres produits d'exploitation				
*Reprises d'exploitations : transferts de charges	523 378,64		523 378,64	
TOTAL I	202 920 158,89		202 920 158,89	156 715 671,94
II CHARGES D'EXPLOITATION				
*Achats revendus (2) de marchandises	4 335 160,20		4 335 160,20	4 472 930,47
*Achats consommés (2) de matières et fournitures	158 015 113,87		158 015 113,87	117 407 116,28
* Autres charges externes	22 249 116,44		22 249 116,44	17 519 729,76
Impôts et taxes	708 823,38		708 823,38	692 652,04
*Charges de personnel	21 489 297,76		21 489 297,76	18 663 826,54
* Autres charges d'exploitation	120 000,00		120 000,00	120 000,00
*Dotations d'exploitation	14 525 108,30		14 525 108,30	10 542 348,98
TOTAL II	221 442 619,95		221 442 619,95	169 418 604,07
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-18 522 461,06		-18 522 461,06	-12 702 932,13
IV PRODUITS FINANCIERS				
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	329 985,00		329 985,00	2 689 850,00
* Gains de change	1 837 858,92		1 837 858,92	1 715 082,24
* Intérêts et autres produits financiers				
*Reprises financières : transferts de charge	318 672,38		318 672,38	
TOTAL IV	2 486 516,30		2 486 516,30	4 404 932,24
V CHARGES FINANCIERES				
* Charges d'intérêts	5 488 500,83		5 488 500,83	4 752 839,36
* Pertes de change	1 053 646,63		1 053 646,63	1 555 587,40
*Autres charges financières				
*Dotations financières	11 476,31		11 476,31	75 867,16
TOTAL V	6 553 623,77		6 553 623,77	6 384 293,92
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-4 067 107,47		-4 067 107,47	-1 979 361,68
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	-22 589 568,53		-22 589 568,53	-14 682 293,81

NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
VII RESULTAT COURANT (reports)	-22 589 568,53		-22 589 568,53	-14 682 293,81
VIII PRODUITS NON COURANTS				
* Produits des cessions d'immobilisation	5 167 550,00		5 167 550,00	2 647 000,00
* Subvention d'équilibre	291 743,75		291 743,75	249 900,00
*Reprises sur subventions d'investissement	1 238 519,94		1 238 519,94	1 314 707,11
* Autres produits non courants	335 059,37	0,03	335 059,40	395 172,47
* Reprises non courantes ; transferts de charges				
TOTAL VIII	7 032 873,06	0,03	7 032 873,09	4 606 779,58
IX CHARGES NON COURANTES				
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	5 020 659,21		5 020 659,21	2 719 117,79
* Subventions accordées	90 724,50		90 724,50	
* Autres charges non courants	3 629 282,77		3 629 282,77	116 021,48
* Dotations non courantes aux amortissement et aux provisions				
TOTAL IX	8 740 666,48		8 740 666,48	2 835 139,27
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-1 707 793,42	0,03	-1 707 793,39	1 771 640,31
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	-24 297 361,95	0,03	-24 297 361,92	-12 910 653,50
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	1 226 770,00		1 226 770,00	829 186,00
XIII RESULTAT NET (XI-XII)	-25 524 131,95	0,03	-25 524 131,92	-13 739 839,50
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	212 439 548,25	0,03	212 439 548,28	165 727 383,76
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	237 963 680,20		237 963 680,20	179 467 223,26
XVI RESULTAT NET (total des produits - total des charges)	-25 524 131,95	0,03	-25 524 131,92	-13 739 839,50

Achats revendus consommés: achats-variation de stocks.

Variation de stocks: stock final; augmentation (+); diminution (-)

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

Du 1/4/2021 Au 31/3/2022

I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)

Eléments		Exercice	Exercice Précédent
1	Ventes de marchandises (en l'état)	4 424 911,67	4 688 873,65
2	- Achats revendus de marchandises	4 335 160,20	4 472 930,47
I	= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	89 751,47	215 943,18
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	197 971 868,58	142 076 420,03
3	Ventes de biens et services produits	230 900 571,84	142 186 214,52
4	Variation de stocks de produits	-32 928 703,26	-109 794,49
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	180 264 230,31	134 926 846,04
6	Achats consommés de matières et fournitures	158 015 113,87	117 407 116,28
7	Autres charges externes	22 249 116,44	17 519 729,76
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	17 797 389,74	7 365 517,17
V	+ Subventions d'exploitation	0,00	9 950 378,26
9	Impôts et taxes	708 823,38	692 652,04
10	Charges de personnel	21 489 297,76	18 663 826,54
=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	-4 400 731,40	-2 040 583,15
11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
12	- Autres charges d'exploitation	120 000,00	120 000,00
13	+ Reprises d'exploitation; transfert de charges	523 378,64	0,00
14	- Dotations d'exploitation	14 525 108,30	10 542 348,98
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	-18 522 461,06	-12 702 932,13
VII	RESULTAT FINANCIER	-4 067 107,47	-1 979 361,68
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	-22 589 568,53	-14 682 293,81
IX	RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-1 707 793,39	1 771 640,31
15	- Impôts sur les résultats	1 226 770,00	829 186,00
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-25 524 131,92	-13 739 839,50

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

Eléments		Exercice	Exercice Précédent
1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-25 524 131,92	-13 739 839,50
	- Bénéfice (+)	0,00	0,00
	- Perte (-)	25 524 131,92	13 739 839,50
2	+ Dotations d'exploitation	6 287 714,77	10 542 348,98
3	+ Dotations financières	0,00	0,00
4	+ Dotations non courantes	0,00	0,00
5	+ Reprises d'exploitation	0,00	0,00
6	+ Reprises financières	0,00	0,00
7	+ Reprises non courantes	0,00	0,00
8	- Produits des cessions des immobilisations	5 167 550,00	2 647 000,00
9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	5 020 659,21	2 719 117,79
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	-19 383 307,94	-3 125 372,73
10	- Distributions de bénéfices	0,00	0,00
II	AUTOFINANCEMENT	-19 383 307,94	-3 125 372,73

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Du 1/4/2021 Au 31/3/2022

Nature	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'Etps pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	4 048 449,77	77 486,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 125 935,77
- Frais préliminaires	0,00	0,00						0,00
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 048 449,77	77 486,00						4 125 935,77
- Primes de remboursement obligations	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 076 378,41	35 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 111 756,41
- Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00						0,00
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 076 378,41	35 378,00						1 111 756,41
- Fonds commercial	0,00	0,00						0,00
- Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	159 167 461,17	4 102 130,76	0,00	74 672 000,00	0,00	895 619,85	99 284,00	236 946 688,08
- Terrains	7 812 500,00	0,00		74 672 000,00				82 484 500,00
- Constructions	37 398 183,21	347 559,00						37 745 742,21
- Installations techniques, matériel et outillage	107 895 006,02	3 568 513,76				510 000,00		110 953 519,78
- Matériel de transport	48 457,41	0,00						48 457,41
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	5 914 030,53	186 058,00				385 619,85		5 714 468,68
- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00						0,00
- Immobilisations corporelles en cours	99 284,00	0,00					99 284,00	0,00
Total	164 292 289,35	4 214 994,76	0,00	74 672 000,00	0,00	895 619,85	99 284,00	242 184 380,26

TABLEAU DES PROVISIONS

Du 1/4/2021 Au 31/3/2022

Nature	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	35 621,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total (A)	35 621,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	7 691 503,02	8 237 393,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 405 517,91
	0,00	8 062 505,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 062 505,07
	7 691 503,02	174 888,46	0,00	0,00	523 378,64	0,00	0,00	7 343 012,84
- Titres et valeurs de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5. Autres Provisions pour risques et charges	283 050,43	0,00	11 476,30	0,00	0,00	0,00	283 050,43	11 476,31
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total (B)	7 974 553,45	8 237 393,53	11 476,30	0,00	523 378,64	0,00	283 050,43	15 416 994,22
Total (A + B)	8 010 175,40	8 237 393,53	11 476,30	0,00	523 378,64	0,00	283 050,43	15 416 994,22

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS EXERCICE CLOS

AU 31/03/2022

Raison social De La Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix D'acquisition Global 4	Valeur comptable nette 5	Valeur Comptable Brute			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
BANK POPULAIRE FICOPAM	BANK IMMOBILIER	450 000,00	11,11	148 500,00 50 000,00	148 500,00 50 000,00	31/12/2021 31/12/2021			9 350,00 -
TOTAL		450 000,00		198 500,00	198 500,00		-	-	9 350,00

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Du 1/4/2021 Au 31/3/2022

I-SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

Masses	Exercice a	Exercice précédent b	Variations a-b	
			Emplois c	Ressources d
1 Financement Permanent	180 171 874,48	135 889 000,34	0,00	44 282 874,14
2 Moins actif immobilisé	139 909 608,74	72 394 650,01	67 514 958,73	0,00
3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	40 262 265,74	63 494 350,33	23 232 084,59	0,00
4 Actif circulant	168 911 050,68	182 642 322,95	0,00	13 731 272,27
5 Moins passif circulant	40 086 595,32	32 306 528,80	0,00	7 780 066,52
6 = Besoin de financement global (4-5) (B)	128 824 455,36	150 335 794,15	0,00	21 511 338,79
7 TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-88 562 189,62	-86 841 443,82	0,00	1 720 745,80

II- EMPLOIS ET RESSOURCES

	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources

I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)		-19 383 307,94		-3 125 372,73
+ Capacité d'autofinancement		-19 383 307,94		-3 125 372,73
- Distributions de bénéfices		0,00		0,00
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		5 344 076,05		3 445 195,00
+ Cessions d'immobilisations incorporelles		0,00		0,00
+ Cessions d'immobilisations corporelles		50 000,00		798 195,00
+ Cessions d'immobilisations financières		5 117 550,00		2 647 000,00
+ Récupérations sur créances immobilisées		176 526,05		
Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)		74 672 000,00		0,00
+ Augmentation du capital, apports		74 672 000,00		
+ Subventions d'investissement				
Augmentation des dettes de financement (D) (1)		805 000,00		23 370 982,92
TOTAL I- RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	0,00	61 437 768,11	0,00	23 690 805,19

II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	78 922 372,76		7 373 186,83	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	35 378,00			
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	78 886 994,76		4 692 686,83	
+ Acquisitions d'immobilisation financières			2 680 500,00	
+ Augmentation des créances immobilisées				
Remboursement des capitaux propres (F)	1 238 519,94		1 329 843,32	
Remboursements des dettes de financement (G)	4 431 474,00		4 070 989,98	
Emplois en non valeurs (H)	77 486,00		376 575,60	
TOTAL II- EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	84 669 852,70		13 150 595,73	

III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	0,00	21 511 338,79	862 946,43	
IV- VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	1 720 745,80	9 677 263,03	
TOTAL GENERAL	84 669 852,70	84 669 852,70	23 690 805,19	23 690 805,19

(1) nettes de primes de remboursement

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Au : 31/03/22

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
Changements affectant les méthodes d'évaluation Remplacement taux 10% matériel outillage par 5%	La durée de vie matériel 20 ans	Augmentation de resultat
Changements affectant les règles de présentation		NEANT

ETAT DES DEROGATIONS

Au : 31/03/22

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX		
II - DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATIONS		NEANT
III - DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE		

TABLEAU DES CREANCES EXERCICE CLOS AU 31/03/2022

En Dh	TOTAL	Analyse par échéance			Autres analyses			
		> 1 an	< 1 an	Echu et non recouvrées	Devises	Etats et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Créances de l'Actif immobilisé								
Prêts Immobilisés	-	-						
Autres créances financières	126 554,48	126 554,48						
Créance de l'actif circulant								
Fournis. débiteurs,	3 575 634,14		3 575 634,14					
Client et comptes rattachés	75 096 050,90	7 343 012,84	67 753 038,06	8 793 363,27	65 480 745,95			
Personnel	112 950,00		112 950,00					
Etat	4 160 649,96	71 895,85	4 088 754,11			4 088 754,11		
Comptes d'associés	-		-					
Autres débiteurs	-		-					
Comptes de régularisation actif	793 664,61		793 664,61					

TABLEAU DES DETTES EXERCICE CLOS AU 31/03/2022

En Dh	TOTAL	Analyse par échéance			Autres analyses			
		> 1 an	< 1 an	Echu et non payées	Montant en Devises	Etats et organismes publics	Montant Entreprises liées	Montant représenté par effets
DETTES DE FINANCEMENT								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	37 261 516,24	37 261 516,24						
DETTES DU PASSIF CIRCULANT								
Fournisseurs & comptes rattaches	33 783 651,73	-	33 783 651,73		2 540 574,64			4 037 052,83
Clients créditeurs, avances & acomptes	889 251,40		889 251,40		889 251,40			
Personnel	-		-					
Organismes sociaux	576 188,49		576 188,49			576 188,49		
Etat	491 070,63		491 070,63			491 070,63		
Comptes d'associés	249 137,08	242 137,08	7 000,00					
Autres créanciers	-		-					
Comptes de régularisation - passif	2 235 040,57	190673,17	2 044 367,40					

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Au : 31/03/22

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) et (3)	Valeur Comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
SURETES DONNEES					
NEANT					
SURETES RECUES					

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associées, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT BAIL

Au : 31/03/22

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions	22 120 000,00	22 120 000,00
. Engagements en matière de pensions, de retraites et obligations similaires		
. Autres engagements donnés		
-		
TOTAL (1)	22 120 000,00	22 120 000,00

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions	NEANT	
. Autres engagements reçus		
-		
-		
TOTAL		

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées...

Cabinet d'Expertise Comptable
Dami & associés SARL

MOHAMMED DAMI
EXPERT COMPTABLE DPLE-FRANCE
169, Boulevard la résistance, 7ème étage
Casablanca

Cabinet d'Expertise Comptable
DIRECTS CONSEILS MAROC

ABDELOUHAB LARAKI
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Zurich Center, 28 Rte de l'Oasis, 4^{ème} étage
Casablanca

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Exercice du 1er avril 2021 au 31 MARS 2022

CARTIER SAADA S.A.

dont le siège social est à Marrakech, 285-291, Nouvelle Zone
Industrielle Sidi Ghanem

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 08 septembre 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **CARTIER SAADA S.A**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2022**. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **cent quarante-deux millions neuf cent dix mille trois cent cinquante-huit dirhams et vingt-quatre centimes (142 910 358,24)** dont une perte nette de **vingt-cinq millions cinq cent vingt-quatre mille cent trente et un dirhams et quatre-vingt-quatorze centimes (-25 524 131,92)**.

Sous réserve de l'incidence du point décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **CARTIER SAADA S.A** au **31 mars 2022** conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

La société CARTIER SAADA S.A achète la quasi-totalité de ses matières premières auprès d'agriculteurs qui ne justifient pas leur identification fiscale. Ainsi, ces achats sont justifiés par des bons de livraison, de pesée et autres documents établis selon une procédure écrite par la société correspondant aux pratiques dans le secteur selon la direction.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Cabinet d'Expertise Comptable
Dami & associés SARL

MOHAMMED DAMI
EXPERT COMPTABLE DPLE-FRANCE
169, Boulevard la résistance, 7ème étage
Casablanca

Cabinet d'Expertise Comptable
DIRECTS CONSEILS MAROC

ABDELOUHAB LARAKI
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Zurich Center, 28 Rte de l'Oasis, 4^{ème} étage
Casablanca

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèses, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ☞ nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ☞ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- ☞ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Cabinet d'Expertise Comptable
Dami & associés SARL

MOHAMMED DAMI
EXPERT COMPTABLE DPLE-FRANCE
169, Boulevard la résistance, 7ème étage
Casablanca

Cabinet d'Expertise Comptable
DIRECTS CONSEILS MAROC

ABDELOUHAB LARAKI
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Zurich Center, 28 Rte de l'Oasis, 4^{ème} étage
Casablanca

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérification et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A cet égard, et conformément aux Normes professionnelles, nous pouvons faire l'observation suivante :

- Y En application de la loi n°32-10 qui est venue compléter le Code de Commerce et, notamment, ses articles 78-1 à 78-4 du Titre IV intitulé « Les obligations du commerçant », il appartient aux sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un ou plusieurs commissaires aux comptes de publier les informations sur les délais de paiements de leurs fournisseurs. Ces informations nous ont été communiquées et nous avons constaté que les intérêts tant dus que ceux à payer n'étaient pas enregistrés dans les comptes sociaux.

Fait à Casablanca,
Le 21 Juillet 2022

Cabinet Dami & associés SARL
Mohammed DAMI
Expert-Comptable DPLE/FRANCE



DIRECTS CONSEILS MAROC-SARL
Abdelouhab LARAKI
Expert-Comptable Diplômé

